

Edito

SORTIR LA TÊTE DE L'EAU MALGRÉ LES DIFFICULTÉS



La Fromagerie Gourmande, Montricher

Nous voici déjà arrivés à la fin de l'année 2015 et le constat n'est pas réjouissant : que dire de plus ou de différent que l'année dernière ? En effet, l'incertitude règne toujours. Les prix des marchés internationaux sont plus volatils que jamais ; c'est surtout la durée des prix bas qui inquiète. Cela fait plus d'une année que le prix moyen du lait de centrale suisse est en dessous de 55 ct./kg. Malheureusement cette situation critique n'a pas eu l'influence espérée sur les volumes livrés au niveau national, puisque ces derniers n'ont baissé que de 2,3% depuis le début de l'année, diminution due par l'essentiel à la sécheresse de cet été.

Depuis le début de l'année et suite à l'abandon du taux plancher, l'exportation de fromage est sous forte pression. A cela s'ajoute une légère baisse de la consommation en Suisse.

Sur le plan politique, le Conseil fédéral n'affiche pas la fermeté souhaitée pour défendre la loi chocolatière. De plus, il se permet, une nouvelle fois, de proposer une baisse du budget agricole, pour 2016, après avoir mollement écouté les revendications de la défense professionnelle concernant le nouveau train d'ordonnances. Au niveau du parlement, le CF reste, pour le moment, sourd et insensible aux multiples questions, interpellations et motions déposées par les parlementaires fédéraux ces derniers mois

au sujet du marché laitier suisse et de ses conséquences sur les producteurs.

La solution pour enrayer cette spirale à la baisse viendrait-elle enfin de la politique ? En tous les cas la pression augmente. En effet, plusieurs conseillers nationaux s'interrogent sur l'efficacité de la

segmentation et des contrats, outils en main de l'IP Lait, et disposant de la force obligatoire, ainsi que sur la réelle (im)possibilité pour le producteur de livrer le lait C. M. Ernest Schibli, conseiller national zurichois, a même déposé une motion demandant la force obligatoire pour la gestion des quantités ! Toutefois rien n'est gagné, car la Confédération ne veut pas donner la possibilité à l'IP Lait de définir les volumes dans chaque segment, sous prétexte que cela entraverait la concurrence ! (réponse du Conseil fédéral à la question posée par M. Jean-Pierre Grin préparée avec Prolait : pourquoi ne pas mentionner les volumes dans les contrats, avec la force obligatoire ?)

Si la concurrence peut être un élément stimulateur pour l'innovation et la créativité au niveau de la diversité des produits, elle peut s'avérer destructrice au niveau des outils de production que sont nos fermes.

« Nous vous invitons à vous déplacer en masse le 27 novembre à Berne »

La question est donc surnoisement simple : soit la politique laisse le marché continuer de s'autoréguler et la crise laitière risque de perdurer avec des conséquences encore plus dramatiques pour les producteurs, soit la politique fixe (enfin) des règles permettant, à long terme, d'avoir une production laitière suisse « durable ». C'est cette

dernière variante que Prolait défend depuis des années. En effet, nous avons toujours dit que la stratégie de la Confédération visant à corriger les dérives du marché par des mesures écolo-extensives n'est pas adaptée et que seule une gestion de l'offre peut donner une vision d'avenir. Pour preuve, la dernière PA 14-17 a transféré une partie des paiements directs de la plaine à la montagne. La conséquence ? Au vu des prix des marchés laitiers, ce sont les exploitations laitières, parfois les plus performantes, en particulier en plaine, au niveau des coûts de production, qui cessent la production ! Ainsi donc, la Confédération laisse tomber des outils de production compétitifs, qu'elle a pourtant parfois soutenus financièrement à leur construction !

C'est dans ce contexte difficile que le Conseil d'administration et la direction de Prolait se sont penchés, cet été, lors d'un séminaire, sur la stratégie de la fédération pour son avenir et celui des producteurs. Ces réflexions seront présentées lors des assemblées de cercles de l'hiver.

En attendant, nous continuons à nous battre pour de meilleures conditions pour les producteurs avec nos outils actuels. Cela passe aussi par l'expression de notre ras-le-bol lors de la prochaine manifestation organisée par l'USP le 27 novembre prochain à Berne. Nous encourageons tous les producteurs de lait, leur famille, mais aussi les secteurs en amont, concernés, à participer à cette manifestation. Nous demandons, en plus des revendications de l'USP, des règles encadrant le marché et permettant une vision d'avenir pour la production laitière.

C'est plus que jamais conscient de la situation très difficile que traversent les familles paysannes, que je leur souhaite néanmoins de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Marc Benoit, président

Fromagerie du Grand-Pré

VISIBILITÉ RENFORCÉE, DANS UN MARCHÉ DIFFICILE



Depuis mars 2015, le Reblochon de Moudon et le St Etienne sont référencés dans les Migros de Suisse romande. En cette année difficile, les ventes ont pu se maintenir, malgré un été chaud peu favorable à la consommation de fromage. La poursuite d'une production artisanale de qualité est un défi quotidien pour notre fromager et son équipe. Depuis septembre, le St Etienne est également référencé dans les Coop de Suisse romande. En cette

fin d'année les ventes évoluent favorablement et le marché est animé par différentes mesures promotionnelles, tels que concours, et divers dégustations. Depuis peu, Le Grand Pré est présent sur Facebook, ce qui permet de renforcer sa notoriété. Dans les différentes manifestations et foires, les fromages du Grand Pré et le St Etienne en particulier, rencontrent un succès grandissant auprès des consommateurs. Des démarches sont en cours pour trouver des partenaires afin de développer nos ventes en Suisse alémanique.

Eric Jordan

Opinion

QUE FAIRE POUR SORTIR DE LA CRISE LAITIÈRE ?

Depuis le début de l'année, les prix du lait de centrale sont au plus bas. Des producteurs de lait de centrale, disposant de structures « euro-compatibles » et performantes cessent la production laitière ou sont en passe de le faire. Cette situation doit être rapidement et impérativement corrigée, car elle représente un véritable gâchis par la perte du savoir-faire qu'elle engendre.

Notre économie laitière est confrontée à une crise sans précédent. Les causes sont multiples, mais l'absence de véritable volonté de maîtriser l'offre n'est pas la moindre. Bien sûr, la dépendance toujours plus grande des marchés internationaux, dont la volatilité va croissante et le renforcement du franc suite à l'abandon du taux plancher sont également la cause des difficultés actuelles.

La segmentation mise en place par l'IP Lait est une mesure minimale, conçue à l'origine pour orienter la production, mais qui ne peut être efficace sans qu'en parallèle des volumes de référence soient convenus pour chaque segment. Et la création de LactoFama, par les organisations de producteurs, pour valoriser les excédents, est la preuve si besoin est, du dysfonctionnement de cette segmentation. Si LactoFama a démontré son utilité pour dégager les excédents de matière grasse, ses règles doivent néanmoins être affinées pour éviter qu'elle ne devienne un « oreiller de paresse » pour les transformateurs et une incitation à produire pour les producteurs.

La grogne des producteurs de lait, exprimée cet automne par le mouvement Swiss Agri Militants

(SAM) est légitime et le reflet du désarroi actuel. Mais avant toute revendication, il est indispensable que nous trouvions une meilleure unité entre tous les producteurs de lait, pour définir des objectifs clairs et facilement communicables, notamment en ce qui concerne la gestion de l'offre. Ceci est nécessaire pour que nos revendications aient une chance d'être relayées et soutenues par le gouvernement et le parlement. C'est dans ce sens que nous devons répondre massivement à l'appel de notre organisation faitière, l'USP, pour une manifestation d'envergure à Berne le 27 novembre prochain.

En ce qui concerne une meilleure valorisation du lait suisse, il faut relever que nous disposons d'une palette importante de laits et de produits laitiers d'excellente qualité. Ces produits tendent à trouver un nombre croissant de consommateurs sensibles à leur qualité et leur proximité. Faisons en sorte que la plus-value engendrée revienne jusqu'au producteur de lait. La mise en application de la loi sur le Swissness est également une opportunité pour mieux valoriser la production laitière nationale.

Eric Jordan

LactoFama & IP Lait

L'INTERVENTION SUR LE MARCHÉ EST NÉCESSAIRE

Les activités de LactoFama en 2015 auront fortement été influencées par l'abandon du taux plancher par la banque nationale et par une forte production laitière au printemps 2015. Au niveau international, l'effondrement des prix a pénalisé les mises en valeur des produits laitiers exportés par LactoFama. Sur l'ensemble de la campagne 2015, qui a duré de février à mai compris, 2'462 t de beurre et 964 t de crème ont été dégagées, soit un volume de 65,5 mio kg de lait. Sans LactoFama, les stocks de beurre auraient atteint 9'677 t alors qu'ils n'ont pas dépassé les 6'500 t en 2015. Cette gestion des excédents de printemps a permis de diminuer la pression lors de la fixation du prix A par l'IP Lait. Le financement des mesures de LactoFama est assuré de deux manières : par les actionnaires à raison de 0,1 ct./kg de lait et par l'ensemble des membres de PSL à raison de 0,35 ct./kg. Pour l'avenir proche, les actionnaires doivent se prononcer sur la poursuite ou non des mesures à prendre en 2016 et par conséquent leur financement.

Les activités de l'IP Lait se résument essentiellement à la détermination du prix indicatif du lait du segment A. L'évolution des marchés et les taux de change l'ont mise sous forte pression cette année. Il a été admis que son maintien était assuré pour la seconde partie de l'année 2015. Lors de sa séance du 26 novembre, l'IP Lait fixera le prix indicatif pour le 1^{er} trimestre 2016. Lors d'un séminaire, l'IP Lait s'est penchée sur son rôle au sein de la production laitière suisse. Différentes pistes ont été abordées. Elles seront encore traitées et analysées lors de séances de travail d'ici fin 2015. Une première approche, qui semble retenir l'approbation des deux collèges, est la recherche de plus-value notamment par la mise en valeur d'une production laitière suisse de haute qualité. Le résultat de ces analyses sera présenté lors de l'assemblée annuelle des délégués en avril 2016.

Jean-Bernard Chevalley

Pool Prolait

PRIX, QUALITÉ ET VOLUMES : BILAN

La qualité du lait est une préoccupation permanente du pool. Conséquence de la canicule de cet été, les teneurs en cellules cette année sont légèrement supérieures à 2014. En moyenne, pour les dix premiers mois 2015, 95,16 % des résultats sont inférieurs à 350'000 cellules (95,84 % en 2014).

La situation sur le marché du lait, tant en Suisse que sur le plan international, n'a cessé de se dégrader jusqu'en juillet 2015. Malgré cela, le pool Prolait n'a pas modifié son prix de février à juillet. Deux hausses légères du prix ont été appliquées en août (+0,5 ct.) et en septembre (+0,5 ct.), grâce au maintien du prix indicatif du segment A

IP Lait pour le 4^e trimestre 2015. Le prix moyen (supplément volume et retenue par arrêt compris) payé cette année de janvier à octobre est de 54,08 ct./kg (63,52 en 2014). Le prix moyen d'octobre 2015 est de 54,63 ct./kg.

Les quantités de lait achetées par le pool Prolait de janvier à octobre 2015 sont inférieures de 1,65 mio kg ou 2,06 % à l'année précédente. La production a très nettement baissé d'avril à août pour reprendre ces deux derniers mois.

Blaise Decrauzat

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Total
2014	8,60	7,98	9,34	10,07	9,82	7,57	6,91	6,56	6,23	7,12	80,19
2015	8,28	7,88	9,91	9,47	9,14	7,14	6,50	6,33	6,52	7,38	78,54
Différence en %	-3,76%	-1,28%	6,02%	-5,98%	-6,89%	-5,71%	-5,84%	-3,43%	4,65%	3,67%	-2,06%

Interprofession du Gruyère

LE GRUYÈRE AOP MAINTIEN SON PRIX

Si la stratégie d'une marque ou d'une filière doit être définie avec clarté, nombreux sont ceux qui lorgnent vers le Gruyère. Et c'est avec raison : toutes les discussions tournent autour de la valeur ajoutée et de sa répartition. La gestion du risque se traduit par un renforcement de la qualité et un travail intense pour placer le produit sur les marchés.

Les défis dans l'économie laitière sont multiples cette année. De son côté, l'Interprofession du Gruyère a répondu, en février, à la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher franc/euro par une volonté clairement affirmée de poursuivre une stratégie de marque forte. Les prix ont été maintenus au sein de la filière. Les volumes ont été adaptés séance tenante à la baisse de 3,5 % pour l'ensemble de l'année face aux perspectives de ventes incertaines. L'IPG a soutenu les efforts de marketing (projets de développement de marchés).

Après d'intenses discussions en 2014, le nouveau schéma qualité s'est mis en place dès le 1^{er} janvier 2015. Et les résultats ne se sont pas faits attendre: <1,5 % de qualité IB (>6 % en

2012)! Prolait suit régulièrement les résultats de plusieurs sociétés de fromagerie. Quelques enseignements intéressants peuvent être retirés actuellement: les producteurs qui devaient faire un effort l'ont fait, notamment à cause des conséquences financières que le nouveau schéma engendre; les producteurs comme les sociétés sont plus attentifs aux révisions de leurs installations techniques; les fromagers s'engagent à la régularité des analyses de chaudière et des laits des producteurs; néanmoins, le système est devenu plus lourd à gérer et demande des efforts de communication. En fait, cela s'appelle une gestion des risques à moyen et long terme. Il s'agira toutefois d'éviter de trop presser les producteurs qui ne trouveront pas tout de suite des solutions à leurs problèmes alors qu'ils font tous les efforts pour.

Daniel Geiser

Gestion des quantités

PRODUCTION DE LAIT RÉGULIÈRE, GÉRÉE ET NON EXCÉDENTAIRE

En 2015, les livraisons de lait ont été plus importantes durant les mois d'avril et mai. C'est l'effet de la nouvelle politique agricole (orientation herbage). La canicule du mois de juillet a fait fortement baisser la production. Grâce à une météo clémente (pas ou peu de gels) et une nature qui a repris du vif, la production s'est bien améliorée durant l'automne. De janvier à septembre, les volumes livrés ont baissé 4,96 mio kg de lait (-2,92 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

Le Conseil d'administration analyse régulièrement la nécessité d'une gestion des quantités. Il reste convaincu que cet outil est gage d'équité et de transparence entre tous au sein de la fédération. Néanmoins, quelques adaptations seraient opportunes et seront discutées durant l'année 2016.

Le contexte du marché du lait de centrale et du Gruyère fait que de nombreuses quantités ont été annoncées cette année comme non-livrées. Au vu des volumes concernés, il a été renoncé à encourager, par une modeste rémunération, les annonces anticipées (septembre). En 2015, plus de 4 millions de kilos de lait ont été repris dans le cadre de mise des quantités libérées (3,1 ct./kg en moyenne).

Lors de sa dernière assemblée des délégués (4 novembre), l'IPG a approuvé, en deuxième lecture, un nouveau guide des bonnes pratiques, celui des alpages. Ceux-ci doivent veiller à garder l'authenticité de leur production (env. 500 t par an). Un volume de max. 220'000 kg de production par alpage a été défini. L'IPG s'est également donné les moyens d'accéder aux données de livraisons et fabrication dans chaque fromagerie.

suite de l'article en page 4

suite de l'article IPG « Le Gruyère maintient son prix »

La planification de l'année 2016 sera la suivante : les mesures « qualité » ont été maintenues (restriction en cas de qualité insuffisante). Sur 25 fromageries concernées en 2015 dans la filière, 14 sortent du schéma et seule deux y rentrent ; la quantité réduite passe de 169 t à 91 t. Le volume de production 2016 a été fixé à 97 % pour le Gruyère Traditionnel et à 94 % pour le Gruyère Bio, les stocks étant encore passablement élevés. Quant aux alpages, le volume de production sera défini au printemps 2016.

Fin août, Prolait a rappelé l'indispensable calcul, à faire de manière anticipée, des quantités à livrer pour la fabrication du Gruyère durant l'année 2016. Une limite a été fixée à 46,77 % de la quantité semestrielle pour les mois de janvier à mars. Les sociétés sont invitées à tenir compte d'un facteur de correction de max. +30 % pour les exploitations partant régulièrement à l'alpage. Prolait se tient à disposition des sociétés pour ce travail (calcul en fonction des mises en valeur et répartitions internes).

Daniel Geiser

VIE DES SOCIÉTÉS

La **Société de fromagerie du Pied-du-Jura** (regroupement Apples, Ballens et Montricher) a inauguré sa nouvelle fromagerie, appelée Fromagerie Gourmande, le 29 mai en présence de la Conseillère d'Etat Mme Jacqueline De Quattro. Pour en arriver là, les trois sociétés ont commencé à travailler en 2008. La première phase a été la fusion des sociétés à laquelle Prolait a activement participé. Le projet de fromagerie s'est constitué rapidement en projet de développement régional agricole (PDRA) coaché par Prométerre. L'engagement des producteurs et productrices et l'appui politique ont été déterminants. Aujourd'hui, la fromagerie accueille de nombreux visiteurs.



Fromagerie Duo Vallon (Les Bayards)

La **Société de fromagerie Duo Vallon** (Les Bayards et Les Parcs) a vu sa nouvelle fromagerie se mettre en activité en juillet 2015. C'est la première fromagerie de notre fédération construite sous le régime IPG de la limite des 4 millions de kilos de lait et devant garder une image typique. Son inauguration a lieu le 27 novembre. Après des travaux importants de rénovation, la fromagerie des **Sagnettes** (propriété de M. Geinoz) a repris son activité durant le printemps.

Cette année, trois sociétés ont fêté officiellement le jubilé de leur fromagerie : 10 ans pour **Grandcour** et **Haut-Jorat**, et 30 ans pour **La Côte-aux-Fées**. Après de nombreuses péripéties administratives, la Société de fromagerie de la Brévine a pu débiter les travaux de construction de sa nouvelle fromagerie en juin. Une étape importante a pu se concrétiser à **Grancy** et **La Chaux** : la fusion des deux sociétés pour constituer la Société de fromagerie de **l'Etraz**. Cette dernière a acquis un bâtiment, qu'elle transformera l'année prochaine en fromagerie.

Plusieurs changements de fromagers ont eu lieu début juillet 2015. La fromagerie de la **Brévine** a été reprise par M. Sylvain Troutet, remplaçant M. Cédric Vuille. Le premier nommé laissant sa place aux **Jordans**, la société s'est assuré les services de M. Adrien Tinguely. Du côté de **La Chaux** (Cossonay), M. Philippe Dousse a quitté la fromagerie. C'est M. Steve Berger, fromager à Lignerolle et Grancy, qui a repris temporairement l'exploitation de cette fromagerie, après quelques rénovations.

Daniel Geiser

FÉLICITATIONS !

Nous félicitons les deux lauréates qui ont obtenus la **cloche Prolait** en 2015 lors de la remise de leur CFC (1^{er} prix production laitière). Il s'agit de Mme Caroline Paccaud, Villars-Bramard (Agrilogie) et de Mme Myriam Maridor de Fenin (EMTN Cernier).

ÉLECTIONS NATIONALES 2015

Prolait félicite les producteurs de sa région qui ont été élus au Conseil national : M. Jean-Pierre Grin, sortant, de Pomy VD ; M. Jacques Nicolet, nouveau, de Lignerolle VD et M. Pierre-André Page, nouveau, de Châttonnaye FR.

ASSEMBLÉES DE CERCLES

Tous les producteurs de Prolait sont invités à participer aux assemblées de cercles qui auront lieu du **19 janvier au 12 février 2016**. Le programme sera disponible d'ici fin décembre 2015 sur le site www.prolait.ch, rubrique Agenda. Quatre cercles ont d'ores et déjà décidé d'organiser des séances communes à deux : Orbe / la Vallée et Payerne-Broye / Avenches-Broye. Chaque producteur recevra personnellement une invitation à l'assemblée du cercle de sa région. En cas d'empêchement, il est cordialement invité à participer à l'assemblée d'un autre cercle.

AGENDA PROLAI

14-17 janvier 2016 :
SwissExpo à Beaulieu-Lausanne

11 mars 2016 :
Assemblée des sociétés de fromagerie Prolait à Bière

7 avril 2016 :
Assemblée des délégués Prolait

IMPRESSUM

Rédaction

Prolait fédération laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 20 10 / Fax 024 424 20 19
Courriel : info@prolait.ch
Internet : www.prolait.ch

Mise en page

Denis Hauswirth

Impression

Imprimerie Fleury, Yverdon